

Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire
Saint-Vallier
bief 12 du versant Loire-Océan, Galuzot

pont routier isolé de Galuzot (canal du Centre)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA71002410
Date de l'enquête initiale : 2012
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pont

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : canal du Centre
Références cadastrales :

Historique

Dès 1819, il y a un pont dans le lieu-dit Galuzot. Il est rehaussé dans le cadre du passage au gabarit Freycinet entre 1890 et 1894 (cadastre napoléonien, 1832, et 3S 7, Archives départementales de Saône-et-Loire). Le pont ancien a disparu avec la nouvelle route traversant le canal.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle, 4e quart 19e siècle, 4e quart 20e siècle

Dates : 1890 (daté par travaux historiques, daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Emiland-Marie Gauthey (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par travaux historiques)

Description

Pont routier moderne en béton.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- Les ponts du canal du Centre : <http://canaux.region-bourgogne.fr/centre/ouvrages-dart/ponts-et-passerelles/introduction/>

Illustrations



Vue d'ensemble du pont.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20177100307NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Centre (canal du Centre) (IA71002255)

synthèse sur les ponts et passerelles du canal du Centre (canal du Centre) (IA71002400)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du pont.

IVR26_20177100307NUC2A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation